

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 07/02/2025 CAO

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01 CODE POSTE : PT0009705 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Australes – RAIVAVAE -Infirmierie de Rairua
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin référent et du responsable de la subdivision déconcentrée des Iles Australes, l'infirmier assure la permanence, la qualité et la sécurité des soins ; participe à l'activité administrative et organisationnelle du service ainsi qu'à l'encadrement et la formation du personnel.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin référent de l'infirmierie (Chef de cellule)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Salle de travail équipé, matériel médical, outil informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Demande des capacités d'adaptation et de travail en équipe ; - Astreintes (récupération et indemnisation) ; - Logement de fonction ; - Véhicule de service pour les besoins du service ; - Respect des horaires de travail ; - Respect de la confidentialité.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : • Assurer les soins et les consultations tout-venant ; • Assurer la prise en charge initiale des urgences (astreintes) ; • Assurer les activités de santé publique : CPI, CPM, médecine scolaire, planning familial, campagne de prévention et de promotion de la santé ; • Participer au bon fonctionnement du service de santé.
14	ACTIVITES ANNEXES • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités de prévention et de promotion de la santé • Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ; • Participer à l'encadrement et la formation du personnel.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier

S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Connaissances requises : - Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable.		X	
	Savoir –faire requis : - Maîtrise de l'outil bureautique (minimum Word et Excel).		X	
	Savoir être requis : - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'initiative et d'organisation ; - Esprit de synthèse ; - Disponibilité ; - Polyvalence.			X X X X X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : dans les services de médecine, chirurgie, pédiatrie, urgences, activités préventives de santé publique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation d'adaptation à l'emploi de 15 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao et/ou formation d'adaptation à l'emploi ou <i>in situ</i>
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :